



aux Sources de la Drôme  
Communauté des Communes du Diois

## La Communauté des Communes du Diois

RECRUTE

### Un(e) chargé(e) de coordination CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) et CLSM (Conseil local de santé mentale)

A temps complet – 35 h hebdomadaire – Titulaire ou contractuel - CDD 36 mois

Après avoir porté et animé pendant plusieurs années un contrat local de santé (CLS), les élus de la Communauté des Communes souhaitent créer un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et y adosser l'animation du Conseil local de santé mentale (CLSM) installé dans le cadre de l'animation du CLS.

Vous avez développé au cours de précédentes expériences et/ou dans le cadre d'un parcours de formation une connaissance et une sensibilité aux questions d'action sociale ; vous souhaitez participer à cette dynamique naissante, œuvrer à l'amélioration des réponses aux besoins sociaux sur un territoire privilégié, animer un réseau d'acteurs en vue de faire évoluer l'accès aux soins en santé mentale ; vous souhaitez le faire au service d'une collectivité dynamique : Rejoignez l'équipe de la Communauté des Communes du Diois et candidatez au poste de chargé.e de coordination CIAS et CLSM !

DESCRIPTION DU POSTE	PROFIL DE POSTE
<p><b>Positionnement hiérarchique</b> : sous l'autorité de la responsable de pôle développement et social, et en lien avec les vices présidents en charge de la santé et de l'action sociale.</p> <p><b>Création et coordination du Centre intercommunal d'action sociale (0.5 ETP) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Contribuer, en lien avec les élu.es et autres technicien.es de la Communauté des communes, à l'installation du CIAS, sur le plan juridique, budgétaire, organisationnel et en matière de gouvernance du CIAS</li><li>- Accompagner les élu.es du conseil d'administration du CIAS à la définition des orientations du CIAS : élaboration d'outils dédiés, organisation de temps de coordination...</li><li>- Assurer la coordination opérationnelle des différents champs d'action du CIAS, en matière de développement des projets validés, d'animation du dynamique partenariale avec les partenaires du territoire intervenant dans le champ du social et d'organisation de l'équipe le cas échéant</li><li>- Programmer et engager les premières actions décidées par le conseil d'administration, en lien avec les centres communaux d'action social en place et les commissions communales d'action sociale.</li></ul> <p><b>Animation du Conseil local en santé mentale (0.5 ETP),</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Animer la dynamique partenariale, en lien avec les acteur.trices du champ de la santé, du social, de l'éducation, de la culture, ainsi qu'avec les habitant.es. Fédérer et Impulser une dynamique participative par des actions permettant de poursuivre les objectifs fixés.</li><li>- Réaliser et actualiser régulièrement un état des lieux des besoins en matière de prévention et d'accès aux soins en santé mentale et addictologie.</li><li>- Assurer le bon fonctionnement de la gouvernance du CLSM, avec l'animation du Comité de pilotage et son Assemblée plénière</li><li>- Etre à l'interface entre les partenaires de terrain et institutionnel.les afin d'assurer la meilleure</li></ul>	<p><b>Compétences/Savoir-faire/Savoir-être :</b></p> <p>Connaissances exigées et expérience souhaitée dans le champ de la coordination de l'action sociale territoriale ;</p> <p>Connaissances exigées du développement local et du fonctionnement des collectivités territoriales ;</p> <p>Connaissances souhaitées dans le domaine de la santé publique / promotion de la santé notamment dans le domaine de la santé mentale.</p> <p>Capacité d'organisation et de gestion de projet en autonomie</p> <p>Compétences d'animation de collectifs de travail</p> <p>Capacités rédactionnelles</p> <p>Aptitude au travail en transversalité avec des partenaires multiples et diversifiés</p> <p>Capacité à produire des documents pour rendre compte et communiquer</p> <p>Respect des principes déontologiques du secteur sanitaire et social, et notamment le secret professionnel</p> <p><b>Formation/expérience :</b></p> <p>Niveau requis : Bac+ 3 à Bac+5 dans le domaine de l'action sociale, de la santé publique ou du développement local</p> <p>Une expérience à un poste similaire serait un plus</p> <p><b>Conditions d'exercice :</b></p> <p>Permis B et véhicule indispensables</p> <p>Déplacements sur l'ensemble du territoire</p> <p>Réunions possibles en soirée.</p> <p><b>Cadre d'emploi et rémunération :</b></p> <p>-Emploi de catégorie A</p> <p>-Grade : Attaché territorial</p> <p>-rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire RIFSEEP + prime de fin d'année.</p> <p>Contrat facultatif prévoyance et mutuelle santé.</p> <p>Différentes formules d'organisation du travail avec RTT possibles.</p>

adéquation possible entre les besoins constatés et les réponses apportées en matière de prévention et d'offre de soins en santé mentale	Télétravail 1j/semaine possible
<b>ENVIRONNEMENT DU POSTE</b>	
<b>Relation interne</b> : équipe CCD, élus <b>Relation externe</b> : structures partenaires du CLSM et du CIAS, partenaires du secteur social, santé, insertion.... <b>Environnement</b> : travail de bureau, réunions extérieures.	

Renseignements complémentaires : Estelle JABRIN – Responsable Pôle Développement/Social - Tel : 04.75.22.29.44

**Date limite de réception des candidatures : 5 mai 2023**

**Prise de poste : 1<sup>er</sup> juin 2023**

Candidatures comprenant une lettre de motivation et un curriculum-vitae à envoyer avec la référence « CIAS-CLSM » par mail à [contact@paysdiois.fr](mailto:contact@paysdiois.fr) ou par courrier à Monsieur le Président C.C. Diois – BP 41 – 42 rue Camille Buffardel - 26150 DIE.